



Entreprendre Février 2010

Un handicapé qui porte 30 millions d'euros

Souffrir d'une maladie génétique dégénérative n'a pas empêché Didier Mangel de devenir un chef d'entreprise performant. En dix ans, cet homme, obligé de vivre en fauteuil roulant, a pourtant



Didier Mangel

hissé sa société à la 1^{ère} place du portage salarial en France. Spécialisée à ses débuts dans le portage des métiers du bâtiment, l'entreprise s'est rapidement diversifiée afin de répondre aux demandes émanant d'autres secteurs d'activité. Avec 23 sociétés, le groupe AVS est devenu en une décennie le leader français du portage salarial multiactivités, affichant un CA de 30 millions d'euros pour 71 collaborateurs. «*En dix ans, le groupe AVS a accompagné les activités de 7.000 portés et a permis la création de 2.100*



Le pro du portage salarial
Secteur : Service aux entreprises
CA : 30 millions d'euros
Effectif : 71
P-DG : Didier Mangel

entreprises (sous diverses formes de statuts)», sourit Didier Mangel, P-DG. Et il peut être fier d'accompagner créateurs d'entreprise, auto-entrepreneurs et gérants de société.